

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation Initiale

STRUCTURE DU SYNOPSIS

Journée n°1

Temps	Contenu	compétence	Methode	Evaluation
08h30 – 08h40 10 minutes	Présentation de la formation et de son organisation		Tour de table	
08h40 – 09h15 35 minutes	Le rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise (Code pénal: obligation d'assistance à personne en péril) Notions de : + obligation de porter secours + limites de la responsabilité du SST dans l'entreprise Notions de limites pour son intervention: - dans le temps - dans les moyens - dans l'espace La place du SST en articulation avec les autres intervenants en cas d'accident Connaître ses obligations légales face au code du travail, au code pénal, au code de la sécurité sociale et face au code civil Connaître les principales conséquences juridiques en cas de manquements aux règles de sécurité	C1	Questionnement des stagiaires puis présentation par le formateur d'un document synthétisant les notions à connaître. Site www.legifrance.fr Code pénal	L'évaluation se fera oralement et au niveau du groupe. L'obligation de porter secours à hauteur de ses connaissances est exprimée. Les limites de la responsabilité du SST (dans/et en dehors) de son entreprise sont énoncés
09h15 – 09h25 10 minutes	Connaître la définition et l'importance : - des accidents du travail - des maladies professionnelles Connaître les types d'accident : - du secteur d'activité - de l'entreprise Mesurer l'importance des AT et des MP au plan national	C6	Le formateur liste au tableau avec les stagiaires les différents acteurs de la prévention au sein de l'entreprise Le formateur projette à l'aide du vidéo une situation de travail ; il désigne un danger de cette scène, montre les personnes pouvant y être soumis en expliquant comment apparaître la situation dangereuse	A partir d'une situation de travail projetée sur écran, le stagiaire devra en s'adressant à un autre stagiaire jouant une personne de son entreprise ayant un rôle de prévention responsable sécurité par exemple) : -Nommer un danger -Expliquer pourquoi il y a danger -Désigner les personnes pouvant y être soumis et le justifier -Décrire l'enchaînement des circonstances qui pourraient conduire à une atteinte à la santé
09h25 – 10h05 40 minutes	Connaître les notions de danger (ou phénomène dangereux), de danger grave et imminent Connaître la notion de situation dangereuse, zone dangereuse	C7	Le formateur projette à l'aide du vidéo des situations de travail présentant des situations dangereuses; il questionne les stagiaires puis présente le mécanisme d'apparition d'un	A partir d'une situation de travail, projeté sur écran, le stagiaire devra en s'adressant à un autre stagiaire jouant une personne de son entreprise ayant un rôle de prévention (responsable sécurité par exemple) :

	Connaître la notion d'événement dangereux Connaître la notion d'exposition et d'atteinte à la santé (urgences vitales, traumatismes, maladies liées à l'environnement professionnel) Connaître le mécanisme d'apparition d'une atteinte à la santé	dommage corporel / d'atteinte à la santé Le formateur présente un document synthétisant les notions à connaître	-Nommer un des 9 principes généraux de prévention - préciser une mesure de prévention intrinsèque - nommer un EPC, EPI, affichage - expliquer pourquoi
10h05- 10h20 15 minutes	PAUSE		
10h20 - 11h50 90 minutes	Connaître les 9 principes généraux de prévention Connaître les mesures de prévention intrinsèque, les dispositifs de protection collectifs, les équipements de protection individuelle et les consignes écrites affichage, pictogrammes A partir de situations dangereuses imaginées dans une situation de travail, remplir le plan d'action prévention : - définir les atteintes à la santé possibles en relation avec les circonstances de la situation de travail dangereuse proposée - Peut-on réduire ou supprimer le danger - Repérer/proposer des mesures de prévention intrinsèque, - Repérer/proposer des dispositifs de protection collectifs, les équipements de protection individuelle et les consignes écrites affichage, pictogrammes - Définir l'événement dangereux - Décrire l'enchaînement des circonstances qui pourraient conduire à dommage corporel / une atteinte à la santé	C7 Le formateur présente les pictogrammes correspondant au plan d'action prévention Le formateur met en place une situation d'accident avec la participation des stagiaires et réalise un plan d'action prévention . Les stagiaires sont placés en situation d'observateurs. Les stagiaires décrivent oralement et en groupe ce qu'ils ont observés.	A partir d'une situation de travail projetée sur écran, le stagiaire devra en s'adressant à un autre stagiaire jouant une personne de son entreprise ayant un rôle de prévention responsable sécurité par exemple) : -Nommer une situation dangereuse -Supprimer le risque est-il possible ? oui/non -Expliquer la réduction du risque -Désigner les personnes pouvant y être soumis -Décrire les EPC / EPI -Décrire l'enchaînement des circonstances qui pourraient conduire à dommage corporel / une atteinte à la santé
11h50 - 12h00 10 minutes	Connaître les acteurs internes de la prévention: - employeur ou son représentant - médecin du travail - préventeur et/ou la personne désignée compétente en prévention - CSE - Les salariés Connaître les procédures internes, les fiches de remontée d'informations... Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre	C8 Questionnement des stagiaires Présentation par le formateur d'un document synthétique sur les acteurs internes en prévention (employeur, CSE, médecin du travail)	Idéalement, contacter en amont l'établissement pour obtenir des informations relatives à l'organisation de la prévention dans l'entreprise.
12h00 – 13h00 60 minutes	REPAS		
13h00 – 13h55 55 minutes	Connaître l'alerte aux populations SNA et connaître les consignes de protection. Connaître les quatre familles de dangers susceptibles de persister Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement Connaître les trois types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée Connaître les matériels et moyens adaptés en adéquation avec les dangers de son secteur d'activité pour permettre une suppression efficace	C2 Le formateur fait écouter les signaux d'alerte aux populations, donne les définitions de danger, risque, situation dangereuse en échangeant avec les stagiaires. Le formateur présente les pictogrammes correspondant aux familles de danger.	Une situation d'accident différente est présentée à chaque stagiaire, celui-ci doit pour leur situation : • Donner les dangers et les expliquer • Désigner les personnes pouvant être soumises aux dangers • Présenter le(s) sur-accident(s) possibles Aucun oubli sur les dangers et les personnes soumises à ceux-ci.

	Connaître les personnes habilitées ou ayant expertise pour la mise en œuvre de ces moyens et/ou matériels dans son secteur d'activité et en respect de l'organisation de l'entreprise Connaître les moyens ou les actions à mettre en œuvre lorsque la suppression immédiate et permanente du danger n'est pas possible # Connaître les critères de choix qui permettront de définir la faisabilité ou non du dégagement d'urgence sans s'exposer lui-même au(x) danger(s) # Connaître les différentes techniques de dégagement d'urgence préconisées dans le strict respect du référentiel technique # Connaître les critères de choix pour la mise en œuvre de l'une ou l'autre des techniques # Connaître les matériels présents dans l'entreprise pour les dégagements d'urgence et les modalités d'utilisation (exemple A.R.I.)			
13h55 – 14h35 40 minutes	Connaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée, l'ordre de recherche de ces signes et les techniques préconisées permettant de les déceler. Connaître les résultats à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime. Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.	C3	1. Le formateur met en place une situation d'accident avec la participation des stagiaires 2. Le formateur réalise un examen de la victime en « vitesse réelle » Les stagiaires sont placés en situation d'observateurs. 3. Les stagiaires décrivent oralement et en groupe ce qu'ils ont observés. 4. Le formateur reprend l'examen en détaillant et justifiant chaque geste.	Sur une personne matérialisant une victime, l'apprenant procédera à un examen. Pas d'erreur dans l'ordre des gestes. L'ordre des gestes est justifié Énoncer pour chaque signe décelé le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime
14h35 – 14h50 15 minutes	PAUSE			
14h50 – 15h15 25 minutes	Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention Définir, en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte à déclencher l'alerte Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise	C4	Le formateur demande aux stagiaires de citer les éléments constitutifs du message d'alerte et les note au tableau. Le formateur commente et complète la liste afin d'en établir une standard. Le formateur interroge les stagiaires pour qu'ils précisent les critères permettant de choisir la personne la plus apte pour transmettre le message d'alerte et le formateur valide ces critères.	Dans une situation d'accident simulé, le stagiaire devra : - Donner ou faire donner l'alerte en justifiant son choix (le contenu du message devra être complet et permettre aux secours spécialisés de s'organiser au mieux) - Favoriser l'accès des secours

Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée :			
15h15 – 15h55 40 minutes	Que faire dans le cas ou la victime saigne abondamment? Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés les cas particuliers tel que: - si la compression directe d'un membre est inefficace (le saignement persiste malgré tout) ou est impossible (nombreuses victimes, catastrophes, nombreuses lésions, plaie inaccessible, corps étranger), mettre en place un garrot au dessus de la plaie pour arrêter le saignement. - saignement de nez, - vomissement de sang et - autres saignements (orifices naturels autres que le nez et la bouche)	C5-1	1. Le formateur vérifie les pré-requis / étude de cas (exemples de photographies/video) 2. Le formateur utilise un scénario de la base épica.inrs et met en place une situation d'accident avec la participation des stagiaires
15h55 – 16h30 35 minutes	Que faire dans le cas ou la victime s'étouffe? - Victime adulte ou grand enfant, - Victime qui peut tenir sur l'avant bras ou sur la cuisse du SST Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés les cas particuliers tel que: - étouffement suivi d'une perte de connaissance, - Obstruction totale des voies aériennes chez une femme enceinte ou une personne obèse - obstruction partielle des voies aériennes	C5-2	Citer l'action à effectuer et la justifier (aucune erreur n'est tolérée)

Journée n°2

08h30 – 08h50 20 minutes	Que faire dans le cas ou la victime se plaint de malaise? Savoir observer des signes d'apparition soudaine, isolés ou associés, même de très courte durée, qui peuvent orienter le médecin vers : A. Un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) B. Un accident cardiaque Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés CAS PARTICULIERS - Prise habituelle de médicament ou de sucre - Malaises provoqués par la chaleur	C5-3	3. Le formateur intervient en tant que SST et réalise une démonstration en temps réel. Un ou deux stagiaires joue le rôle de témoin alors que les autres observent sans poser de question 4. A la fin de l'intervention du formateur, il y a une analyse. Les stagiaires décrivent oralement tous les gestes qu'ils ont vu et le formateur réalise une démonstration commentée justifiée en se laissant guider par les stagiaires <i>NB : c'est l'apprenant qui guide les gestes du formateur et non l'inverse.</i> 5. Le formateur met en place les pictogrammes correspondant sur le plan d'intervention et montre le bandeau « moins de 3 minutes pour agir » qui symbolise l'importance d'agir rapidement sur les urgences vitales 6. Phase d'apprentissage du geste en binôme SST-Victime et reformulation. Le formateur commente et fait rectifier d'éventuelles erreurs de réalisation et demande également de justifier les gestes.	Lors des phases d'apprentissage et d'accident simulé, réaliser la succession de gestes permettant d'atteindre le résultat visé Les gestes effectués doivent être adaptés à la situation d'accident et n'aggravent pas le situation. Lors d'une situation d'accident simulé, poursuivre son action jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés, surveiller l'état de la victime afin de définir la ou les actions à mettre en œuvre dans le cas d'apparition de nouveaux signes. Après l'intervention suite à un accident simulé, le stagiaire proposera au moins un moyen de prévention.
08h50 – 09h10 20 minutes	Que faire dans le cas ou la victime se plaint de brûlures? - La victime se plaint de brûlures thermiques (chaud/froid) - La victime se plaint de brûlures chimiques (Projection sur la peau et vêtements/projection dans l'oeil) Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés Les cas particuliers tel que: - Brûlures électriques , - Brûlures internes par ingestion ou inhalation	C5-4		
09h10 – 09h30 20 minutes	Que faire dans le cas ou la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements? - La victime présente une douleur du cou à la suite d'un traumatisme (suspicion de traumatisme de rachis cervical) - La victime a reçu un coup sur la tête et plusieurs minutes après vomit - La victime se plaint de traumatisme de membre Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés	C5-5		

09h30 – 10h00 30 minutes	Que faire dans le cas ou la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment? C5-6 - La victime présente une plaie grave : plaie du thorax, plaie de l'abdomen, plaie de l'oeil, plaie avec corps étranger - La victime présente une plaie simple Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés	Idem 1,2,3,4,5 & 6	Lors des phases d'apprentissage et d'accident simulé, réaliser la succession de gestes permettant d'atteindre le résultat visé Les gestes effectués doivent être adaptés à la situation d'accident et n'aggravent pas la situation. Lors d'une situation d'accident simulé, poursuivre son action jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés, surveiller l'état de la victime afin de définir la ou les actions à mettre en œuvre dans le cas d'apparition de nouveaux signes. Après l'intervention suite à un accident simulé, le stagiaire proposera au moins un moyen de prévention.
10h00 – 10h15 15 minutes	PAUSE		
10h15 – 11h25 80 minutes	Que faire dans le cas ou la victime ne répond pas mais elle respire? C5-7 Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés Les cas particuliers tel que: - le nourrisson - l'enfant - la victime présente des convulsions		
11h25 – 12h00 35 minutes	Que faire dans le cas ou la victime ne répond pas et ne respire pas? C5-8 - La victime est un adulte (plus de 8 ans) un témoin est présent. - La victime est un adulte, pas de témoin. - La victime est un adulte, présence de deux SST. Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu, et l'apparition éventuelle de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés les cas particuliers tel que: - La victime est un enfant - La victime est un nourrisson - Lors de la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), le ventre et la poitrine de la victime ne se soulèvent pas lors des insufflations - Lors de la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), les insufflations ne peuvent pas être effectuées (vomissement, répulsion, traumatisme facial)		

	- Lors de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), La victime présente un timbre autocollant médicamenteux sur la zone de pose des électrodes - Lors de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), le SST constate une cicatrice et perçoit un boîtier sous la peau à l'endroit où il doit poser l'électrode (côté droit de la victime) - Lors de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), la victime est allongée sur une surface en métal - Lors de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), la victime est allongée sur un sol mouillé (bord de piscine, pluie...) - Au cours de l'analyse ou du choc, le DAE détecte un mouvement - Après avoir collé et connecté les électrodes, le DAE demande toujours de les connecter		
12h00 – 13h00 60 minutes	REPAS		
13h00 – 14h35 95 minutes	Que faire dans le cas où la victime ne répond pas et ne respire pas? idem	C5-8	Idem 1,2,3,4,5 & 6 idem
14h35 – 14h50 15 minutes	PAUSE		
14h50 – 16h20 90 minutes	Epreuves certificatives	Le formateur organise des mises en situation d'accident simulé pour les stagiaires et ceux-ci doivent intervenir en temps réel Pour chaque accident simulé, le stagiaire intervenant entant que SST sera questionné sur le cadre juridique et les moyens de prévention.	<u>Epreuve 1</u> : action / analyse P.R.E.F.A.S → C2,C3,C4,C5 durée 7 minutes <i>NB Binôme SST-Victime : le SST devient victime et réciproquement</i> <u>Epreuve 2</u> : entretien avec le formateur → C1,C6,C7,C8 durée 5 minutes <i>La victime ne sera pas présente pour l'entretien individuel</i>
16h20 – 16h30 10 minutes	Bilan de la formation	Tour de table - Le formateur annonce les résultats des évaluations en donnant éventuellement quelques précisions - Le formateur rappelle le côté indispensable du Maintien et de l'Actualisation des Compétences (périodicité) et le rôle du SST-Préventeur.	Remise d'une attestation de formation